

## Extrait des délibérations du conseil communautaire de la communauté des communes du centre-ouest

**Objet : Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement**

**Séance du 16/12/2021  
Délibération n° 74**

### Nombre de conseillers

En exercice : 40

Présents : 20

Absents : 20

Votants : 24

- dont « pour » : 24

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Centre-Ouest, convoqué le 07 décembre 2021 s'est réuni sous la présidence de M. Saïd Maarifa IBRAHIMA, à la mairie de Ouangani le jeudi 16 décembre 2021 à 16 heures.

### Présents :

AMBDI Youssouf , MADI OUSSANI Mohamadi, Ridhoi Zainabou, CHANRANI Daoudou, IBRAHIMA Saïd Maarifa, , MDALLAH Anlamati, , BOINA M'ZE Salim, CHANFI Bibi, ABDOURAHAMANE Céline, ABDOU COLO Nassuhati, ALLAOUI Mohamed, BACAR SOILHI Inhati, BOINAHERY Ibrahim, BOINAIDI Habachia, MOHAMED MROUDJAE Issoufa, Rama Ahmed, ABDALLAH Houssamoudine, SOUMAÏLI Mhamadi, ABDALLAH Oidhuati, AHMED COMBO Papa,

### Absents :

BOURA Zaounaki Fatima, NOUDJOUR Madi Assani, ISSOUFI Ramadani, MADI Fatima, ABDOU Fatima, DIGO Popina, HALIDI Hadidja, , SIAKA Ahamada, MOHAMED Bacar, MROIVILI MOILIM Amina, ATTIBOU Zaïnati, IBRAHIMA Abdoulhanyou, , ABDOU ELOIHIDE Dhatia, ABDOU Mohamed, SAID-SOUFFOU Soula, Mohamed Zainaba, SAID Mariame, YSSOUFI Chaïdati, MROIVILI Mouhamadi Moindjié, Adam Ahmed

### Représentés

Abdou Fatima par Chanrani Daoudou,  
MROIVILI MOILIM Amina par IBRAHIMA Saïd Maarifa  
Mohamed Zainaba par BOINA M'ZE Salim  
SAID Mariame par AMBDI Youssouf

**Secrétaire de séance : Ridhoi Zainabou**

Considérant que jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette (CGCT / Article L1612-1 modifié par la [LOI n°2012-1510 du 29 décembre 2012 - art. 37 \(VD\)](#) ) ;

Considérant la nécessité de garantir l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissement du 1<sup>er</sup> janvier au vote du budget primitif 2022 ;

Considérant que l'autorisation du conseil au président précise le montant et l'affectation des crédits ;

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

### Décide

- D'autoriser le président à faire application de l'article L1612-1 modifié du CGCT
- De dire que l'autorisation porte sur les dépenses d'investissement suivantes :

Numéro des opérations	Intitulé des opérations	Crédits budget 2021	Autorisation
18	Aire de jeux Chiconi	325.605	81.401
30	Marché couvert M'Tsangamouji	1.158.260	100.000
60	Sécurisation parcelles Kahani	248.060	62.015
62	Route lycée M'Tsangamouji	300.000	75.000
63	Sécurisation site Soulou	549.015	137.253
69	Siège provisoire	150.000	37.500
70	Aires de jeux 5 communes	200.000	50.000
77	Pôle de services communautaire	200.000	50.000
	<b>Total</b>	<b>3.130.940</b>	<b>593.169</b>

- D'autoriser le président à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré le 16/12/2021  
Ont signé les membres présents  
Pour extrait conforme au registre

Le président de la 3CO



**M. IBRAHIMA Said Maanrifa**  
Président de la Communauté  
des Communes du Centre Ouest

Signé électroniquement par Ibrahim MAANRIFA  
Date de signature : 20/12/2021  
Qualité : Signature de PDF - Président